

# Histoires de vies

« Au cœur de l'intervention »



Entente régionale des services en  
travail de rue au Bas-Saint-Laurent

Décembre 2013

---

*« Le quantitatif, exprimé en langage mathématique, nous apporta la science.  
Le qualitatif fut négligé.  
L'abstraction des qualités primaires des objets était légitime.  
Mais l'oubli des qualités secondaires ne l'était pas. »*  
(Dr Alexis CARREL, *L'Homme cet inconnu*)

---

Cette citation nous amène à réfléchir sur certaines habitudes d'évaluation qui sont trop souvent orientées vers les chiffres et le rationnel. Cela nous donne apparemment la fausse impression de mieux comprendre la réalité puisque celle-ci a été mesurée, évaluée et structurée en tableaux. Cependant, nous oblitérons ainsi la précieuse substance de cette réalité qui est en lien direct avec l'humain. Celle-ci, bien plus que les nombres, fait partie intégrante des résultats observables et tangibles sur le terrain.

Aussi, lorsque nous présentons de simples graphiques, nous devons souvent expliquer les statistiques constituées des chiffres qui y sont compilées. Comme si celles-ci avaient besoin d'un souffle de vie pour les rendre plus compréhensibles. Heureusement, vous verrez que dans ce recueil, les témoignages parlent d'eux même, sans fioriture ni interprétation.

Ce document ne se veut aucunement une analyse qualitative, mais plutôt un espace de découverte des nombreux aspects qui ne sont pas mesurable. Ceux-ci n'en demeurent pas moins le fondement et la raison d'être de ce type d'intervention. Je vous invite donc à vous laisser toucher par ces tranches de vie que les travailleurs de rue ont bien voulu partager avec nous.

Sur ces mots, je vous souhaite une très bonne lecture.



**Serge Dumont**

Coordination des services en travail de rue du BSL

186 rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1

Téléphone : 418 724-6440, poste 250

Courriel : [sdumont@crebsl.org](mailto:sdumont@crebsl.org)

*PS : Veuillez noter que le nom des personnes mentionnées dans ce document a été modifié afin de respecter l'aspect confidentiel des accompagnements effectués.*

## « Prendre le temps »

De temps à autre, je voyais Paul au bar du coin. Il me semblait réservé et timide. J'avais observé au cours des semaines qu'il avait une consommation d'alcool et de drogue assez fréquente. Le rapport avec lui fut très long à créer, car Paul était assez méfiant de nature.

---

*« Il sentait qu'il pouvait me faire confiance et s'ouvrir enfin »*

---

Pendant environ un an, j'ai tissé le lien entre nous en respectant sa personnalité craintive et son rythme. Je rencontrais donc Paul toutes les deux semaines et un soir, où l'ambiance était particulièrement tranquille, nous sommes sortis fumer une cigarette à l'extérieur.

Il m'a soudain démontré assez d'ouverture afin que je puisse lui expliquer mon rôle et l'aspect confidentiel de mon travail. Tout en discutant ensemble, la conversation s'est orientée vers l'enfance et l'éducation des enfants, pour ensuite s'en aller plus spécifiquement vers sa vie personnelle. J'ai très clairement senti alors qu'il y avait là un nœud d'émotions intenses reliées à de vieilles blessures de son enfance.

Lors de cet échange, je sais qu'il s'est senti, pour la première fois, écouté et accepté inconditionnellement dans son vécu... le lien était tissé. Plusieurs semaines plus tard, il est revenu sur notre discussion concernant la violence envers les enfants. Il m'a alors nommé les nombreux sévices qu'il avait lui-même subis lorsqu'il était jeune. Il m'a également avoué que c'était la toute première fois qu'il en parlait ouvertement. Il sentait qu'il pouvait me faire confiance et s'ouvrir enfin.

Quelque temps après, il m'a contacté dans le but que je le rencontre chez lui puisqu'il désirait continuer cette discussion avec moi. Tranquillement, je l'ai aidé à prendre conscience qu'il devait poursuivre sa démarche plus en profondeur. Je lui ai donc suggéré de consulter un spécialiste pour l'aider à diminuer les répercussions de ces événements sur sa vie actuelle. En ce sens, je l'ai informé des ressources qui s'offraient à lui et les démarches à suivre de telle sorte qu'il aille consulter.

Paul m'a avoué qu'il n'aurait jamais cru pouvoir parler de cela avec quelqu'un et qu'il pensait mourir avec ce secret. Depuis qu'il s'était ouvert à moi, il se sentait déjà beaucoup mieux et regrettait même de ne pas l'avoir fait plus tôt.

Lorsque celui-ci sera prêt, je pourrai alors l'accompagner, s'il le souhaite, vers un service psychologique de façon à le soutenir dans ses démarches.

## « Errance urbaine »

Au cours d'un été, nous avons eu l'occasion d'approfondir nos liens avec Francis, un homme en situation d'errance que nous connaissions déjà. Il se trouvait dans une impasse et avait un réel besoin d'en discuter.

Francis avait parfois de la difficulté à gérer son agressivité. Il vivait également avec diverses problématiques de santé mentale, des problèmes de jeu, d'alcool et de dépendance à la drogue. Il était sans logement et ne pouvait plus bénéficier des services d'hébergement de la ville puisqu'il était « barré » de ceux-ci à cause de son comportement agressif et de sa difficulté à suivre les règles.

Par le passé, il avait déjà vécu dans la rue dans d'autres villes. Il avait donc beaucoup de stratégies à sa disposition pour réussir à se débrouiller en milieu urbain. De plus, il souhaitait se dénicher un logement seulement en septembre afin de profiter de son été pour continuer à faire la fête.

En attendant, quand il faisait beau, il dormait dehors. Il connaissait aussi des individus chez qui aller quand il avait besoin d'un endroit pour assurer ses besoins de base, comme dormir, se laver et manger. Nous souhaitions malgré tout l'amener à réfléchir, de façon plus éclairée, sur les conséquences de ses choix sur sa vie.

Au cours de l'automne, la situation de Francis a commencé à se dégrader de façon plus significative. Ayant épuisé son cercle d'amis et de connaissances, il était de plus en plus difficile pour lui de trouver des endroits où aller. Il lui était également impossible de se trouver un logement, car il était connu de la plupart des propriétaires et ses références ne l'aidaient guère. Malgré nos interventions auprès des services d'hébergement et des propriétaires de logement, nous n'avons pas réussi à lui venir en aide, car il devait également beaucoup d'argent auprès d'eux.

Malgré tout, il essayait de garder le moral dans l'espoir que tout irait mieux. Il commença à se nourrir dans les conteneurs de restaurants et à s'y abriter la nuit quand il avait froid et qu'il n'avait pas accès à des entrées de bloc appartement.

*« Nous souhaitions malgré tout l'amener à réfléchir, de façon plus éclairée, sur les conséquences de ses choix sur sa vie »*

En novembre, la situation est devenue de plus en plus intolérable. Il faisait de plus en plus froid et son cercle de connaissance s'était rétréci de façon significative. Son état de santé mentale et physique se détériorait rapidement. À cause de cela, il se faisait refuser l'accès à plusieurs cafés, commerces

et restaurants du centre-ville. Aussi, malgré leur tolérance, les interventions policières auprès Francis sont devenues plus courantes.

Voyant que ses possibilités de survie dans notre région diminuaient de plus en plus, il désirait partir pour Québec. Or, après quelques contacts de notre part auprès d'organismes d'hébergement nous avons réussi à le faire admettre à Lauberivière. Nous avons également dû faire plusieurs démarches dans le but de lui trouver un moyen de transport pour s'y rendre. Le 23 décembre, après une discussion avec une organisation d'ici, qui a accepté de faire une exception et autoriser le paiement d'un billet d'autobus, nous lui avons permis de prendre l'autobus pour Québec.

Par la suite, Francis a continué d'entretenir quelques contacts avec nous. Il avait réussi à se trouver un logement avec l'aide de l'organisme là-bas et avait amorcé des démarches pour l'aider à mieux contrôler ses problèmes de dépendance.

Celui-ci était reconnaissant envers notre équipe de l'avoir supporté alors qu'il avait peu d'espoir de trouver une solution et de lui permettre d'entreprendre une nouvelle vie ailleurs.

### « L'exclu du village »

L'an dernier, nous avons ont été interpelés pour tenter de créer un contact avec Richard, un homme, quelque peu original, habitant un petit village du Kamouraska. Ce dernier était totalement exclu de sa communauté en raison de ses comportements peu orthodoxes. En ce sens, il vivait de façon très isolée et dans une situation assez précaire.

Nous lui avons donc proposé de lui offrir certains dépannages alimentaires et des visites régulières afin de l'aider à briser son isolement. Nous souhaitons également rester alertes par rapport aux nombreuses situations qui pouvaient se détériorer dans sa vie, tels que des conflits avec les voisins et ses problèmes de santé mentale.

Il va sans dire que Richard s'est beaucoup attaché à nous et attendait nos visites avec impatience et joie.

Ce sont ces petites attentions qui font une grande différence !

## « Croire en soi »

Mireille a décroché de l'école en bas âge. Elle avait toujours eu des emplois précaires au salaire minimum et elle éprouvait beaucoup de difficultés à avoir un mode de vie stable. Elle arrivait tout juste à combler ses besoins de base, car son revenu lui permettait seulement de survivre. Elle est une mère monoparentale avec deux enfants à sa charge, un père absent de qui elle n'obtient aucune pension alimentaire.

---

*« Tout au long de son cheminement, j'ai pu l'encourager et la soutenir à ne pas abandonner ses projets »*

---

J'ai fait sa connaissance par le biais d'un organisme de dépannage alimentaire de la région et un lien de confiance s'est rapidement développé entre elle et moi. J'ai donc commencé à avoir des contacts avec Mireille à raison d'environ une fois par deux semaines et parfois, lors de moments plus durs, toutes les semaines. Cela fait maintenant deux ans que je lui offre mon soutien.

Pendant tous ces mois, je lui ai apporté mon aide pour l'inciter à faire une prise de conscience sur sa situation et l'amener à changer celle-ci, car cela devenait de plus en plus épuisant et invivable pour elle. Mon objectif était qu'elle développe son estime personnelle, qu'elle perçoive ses qualités, aptitudes et ses intérêts. Également, de manière qu'elle ne se retrouve pas dans les dettes, nous avons détaillé son budget pour l'aider à mieux planifier les mois à venir.

Après ces démarches, Mireille décida de changer certains éléments de sa vie, de se faire confiance et d'aller de l'avant en retournant aux études. Quelques accompagnements au Centre local d'emploi, à Action-travail et au centre de formation aux adultes lui ont permis de s'orienter vers un futur métier.

Au bout de plusieurs démarches, elle décida de retourner à l'école et finir son cinquième secondaire. Son objectif suivant fut de s'inscrire à une classe d'étude professionnelle en coiffure. Tout au long de son cheminement, j'ai pu l'encourager et la soutenir à ne pas abandonner ses projets.

Aujourd'hui, sa qualité de vie s'est grandement améliorée et nous sommes toujours en contact. D'ailleurs, lorsqu'elle éprouve des difficultés avec ses enfants, elle me demande conseil, ce qui me permet de développer également un lien avec ceux-ci.

## « Faire confiance »

Il y a quelque temps, le propriétaire de l'Office municipal d'habitation m'a téléphoné. Il éprouvait des difficultés avec l'une de ses locataires, Patricia. Elle ne payait pas son loyer à temps et l'appartement dans lequel elle vivait était apparemment insalubre. Ne souhaitant pas la mettre à la rue et ne sachant trop que faire de cette situation, il me référa celle-ci.

*« Par mon attitude non moralisatrice et de non-jugement, elle s'est sentie rassurée et le lien confiance s'est établi tranquillement »*

Elle rejetait tous les services institutionnels de peur de sortir de son appartement et le seul service qu'elle trouva acceptable était le travail de rue. Elle trouvait cette approche moins menaçante, le côté anonyme et

confidentiel lui plaisait beaucoup, et en plus, elle n'avait pas besoin de se déplacer. J'ai donc été faire une première rencontre avec elle afin d'apprendre à mieux la connaître et de parler de sa situation.

Patricia avait un problème de santé mentale assez sévère qui faisait en sorte qu'elle amassait compulsivement toutes sortes d'objets (*syndrome de Diogène*). De plus, elle vivait avec une phobie sociale grave, des problèmes économiques et un problème de santé physique.

Par mon attitude non moralisatrice et de non-jugement, elle s'est sentie rassurée et le lien confiance s'est établi tranquillement. Après plusieurs mois de rencontre, Patricia avait fait quelques prises de conscience et était plus motivée à changer son environnement. J'ai donc entamé, avec elle, des démarches de collaboration et de partenariat avec d'autres organismes tels que le CSSS et les Bourgeons de La Mitis. Graduellement, son appartement a pu être désinfecté et nettoyé, ce qui a grandement amélioré son état de santé physique et mentale. Tout au long du processus de nettoyage, j'ai dû soutenir activement Patricia, car elle vivait une très grande anxiété face à ce changement et à la présence d'intervenants chez elle. J'ai travaillé énormément à lui permettre de vivre le deuil qu'elle ressentait de voir son environnement s'épurer.

Il y a peu de temps, Patricia m'a téléphoné et elle semblait être très mal en point. Je suis donc rapidement allé voir sur place, et je l'ai découverte sur le bord d'un coma diabétique. Celle-ci avait tellement peur d'être hospitalisée qu'elle ne voulait pas appeler l'ambulance ou même aller voir un médecin. J'ai réussi malgré tout à la persuader de m'accompagner à l'hôpital afin que la situation ne dégénère plus. Elle a pu être soignée adéquatement et son état de santé s'est stabilisé.

Aujourd'hui, je considère que j'ai un lien solide avec elle, ce qui me permet de l'accompagner au mieux dans ses démarches au niveau budgétaire ainsi qu'au niveau de sa santé physique et mentale. Je demeure malheureusement la seule personne à pouvoir entrer chez elle. Mais, tranquillement, l'objectif ciblé est d'essayer de briser son isolement et peut-être même de l'aider à se créer un réseau social.

Le lien de confiance est à la base de la relation d'aide, car sans celui-ci rien de tout cela n'aurait été possible.

## « Un monde parallèle »

Nous avons rencontré Claude près de la sortie d'un bar. Il semblait ébranlé et pleurait beaucoup. Tout en discutant avec lui, nous nous sommes rendu compte qu'il était possiblement en psychose et n'allait vraiment pas bien. Il parlait d'un monde parallèle dans sa tête qu'il ne pouvait pas contrôler. Claude nous déclara qu'il était « fou » et que malheureusement personne ne pouvait vraiment l'aider. Selon lui, rien ni personne n'avait le pouvoir de faire taire les voix dans son esprit. Il envisageait même de mettre fin à sa vie afin d'être libéré de cette torture.

Même si Claude était en état d'ébriété avancé, nous avons pu le faire ventiler et surtout l'écouter dans sa souffrance. Après une longue discussion, son discours semblait moins pessimiste et il commençait même à voir, une lueur d'espoir.

Lorsque nous avons considéré que la situation s'était quelque peu stabilisée, nous lui avons suggéré de retourner chez lui en taxi tout en prenant le soin de lui laisser nos coordonnées.

Dès le lendemain, nous avons reçu un appel de Claude. Celui-ci voulait que les choses changent dans sa vie et souhaitait que nous l'orientions en ce sens. Dans les jours qui ont suivi, il eut l'occasion de rencontrer un psychiatre de la région qui lui offrit la médication nécessaire à sa pathologie.

Quelques mois plus tard, Claude a prit le temps de nous rappeler afin de nous remercier de notre aide. De plus, il nous a mentionné qu'il allait beaucoup mieux maintenant et que « les voix » avaient disparu de sa vie.



## « Reprendre sa vie en main »

Magalie est une jeune femme de dix-sept ans qui fréquente l'école des adultes. Tout en lui expliquant mon rôle et le travail que je faisais, elle semblait beaucoup s'intéresser à l'approche en travail de rue.

Lors de l'orientation de ses études au carrefour jeunesse, elle leur raconta notre rencontre et son grand intérêt pour cette profession. L'intervenant du carrefour jeunesse a donc organisé une rencontre entre elle et moi afin qu'elle puisse me poser des questions plus approfondies sur mon métier.

Lors de cet entretien, Magalie m'a demandé s'il m'était possible de rencontrer son jeune frère qui vivait des difficultés. Elle désirait également que je développe un lien avec sa mère (Lise), puisque la santé mentale de celle-ci la préoccupait beaucoup. D'ailleurs, Magalie avait été contraint de signaler à la DPJ la situation, ce qui a conduit au retrait de ses deux jeunes frères de la maison familiale. Depuis, sa mère semblait malheureuse et désirait le retour de ses garçons chez elle. De plus, elle m'expliqua que Lise ne voulait surtout pas rencontrer d'intervenant issu du CSSS ou d'organismes institutionnels puisqu'elle croyait qu'ils l'obligeraient à se médicamenter pour ses troubles psychologiques.

---

*« Je la motivais et la valorisais constamment dans le but qu'elle reprenne goût à certains projets qu'elle affectionnait »*

---

Magalie a donc parlé de moi à sa mère et l'a rassuré sur ma manière de fonctionner; des visites à domicile, pas de dossier et surtout une confidentialité absolue. Peu de temps après, Lise m'appela pour me demander de venir la rencontrer chez elle. Nous avons longuement discuté et notre lien de confiance s'est développé rapidement.

Après quelques visites, elle m'a demandé si je pouvais collaborer avec les intervenants de la DPJ dans son dossier. J'ai évidemment accepté et ils ont pu m'informer des recommandations à réaliser concernant cette situation. Par la suite, cette démarche m'a permis d'expliquer clairement à Lise ce qui lui était demandé et de l'accompagner dans les améliorations à effectuer. Je l'ai aidé également à mieux communiquer avec les représentants de la DPJ et lui ai permis de ventiler ses émotions à la suite des visites auprès de ses enfants. De plus, une demande de la cour lui suggérait de faire des démarches dans le but de rencontrer une intervenante du CSSS, ce qu'elle refusait de faire depuis plus d'un an. En ce sens, je l'ai mise en lien avec une travailleuse sociale de manière à ce qu'elle lui offre un suivi.

Pour ma part, je l'accompagnais à ses rendez-vous à la cour puisqu'elle se sentait seule et trouvait ce processus très éprouvant. Je la motivais et la valorisais constamment pour qu'elle

reprenne goût a certains projets qu'elle affectionnait, soit l'artisanat et l'ébénisterie. Pour cela, je l'ai accompagné dans des démarches avec le centre local d'emploi et le Centre local de développement pour réaliser son projet d'artisan autonome. Heureusement, Lise a obtenu les fonds nécessaires pour mettre sur pied son petit projet d'entreprise.

Cette réalisation la valorise beaucoup, la rend plus confiante et fière. Elle se doit d'entrer en contact avec les gens autour d'elle dans le but vendre ses objets. Cela lui permet de s'ennuyer un peu moins de ses garçons puisqu'elle n'a qu'une visite supervisée de deux heures par semaine avec eux. Or, son projet lui permet de demeurer plus positive en attendant le retour possible de ses fils.

Une chose est certaine, ses enfants sont aussi très fiers d'elle.

*PS : Magalie a décidé de s'inscrire au Cégep afin de poursuivre ses études dans le programme de travail social. Qui sait, peut-être deviendra-t-elle travailleuse de rue à son tour.*

## « La vie n'a pas de prix »

Gilles a cinquante ans, à la suite d'une thérapie, il nous a été référé par un organisme de traitement des dépendances. Celui-ci était malheureusement en détresse, car il vivait une dépression majeure avec idéation suicidaire, et ce, dans un profond isolement.

Heureusement, il a été possible de mettre à contribution différents intervenants de la région de telle sorte qu'il soit soutenu dans son mal de vivre. Nous avons également accompagné Gilles lors de ses rencontres avec les Alcooliques Anonymes pour qu'il puisse parler de son vécu avec d'autres personnes.

Nous lui rendions aussi visite chez lui pour nous assurer que celui-ci s'accrochait à la vie puisque tout le monde craignait qu'il passe vraiment à l'acte. Avec notre aide, et celui de nombreuses personnes se souciant de lui, un solide filet de sécurité a été organisé autour de lui.

Gilles nous a témoigné, à plusieurs occasions, son appréciation pour les nombreuses démarches que nous avons faites avec lui. Pour nous, cela vaut tout l'or du monde.

## « De la rue... vers le rétablissement »

Alexandre était parti du Nouveau-Brunswick, au mois de mai, pour s'installer dans notre région. Au moment de son arrivée, celui-ci ne prenait plus sa médication visant à traiter sa schizophrénie. Il avait également des problématiques d'alcoolisme et de jeu pathologique. Dans la rue, il était sans carte d'assurance maladie du Québec et sans aucune source de revenus.

*« ... la présence d'un travailleur de rue dans la vie d'Alexandre a sans aucun doute favorisé son cheminement vers le rétablissement »*

Par lui-même, il était allé à l'hôpital afin d'être hospitalisé en psychiatrie puisque sa santé mentale était instable. Il y fut admis pour un séjour de dix jours et on lui donna son congé un vendredi en fin d'après-midi.

Étant donné le moment de sa sortie, il ne pouvait pas être mis en relation immédiatement avec les intervenants du SIV (Suivi d'intensité variable) du CLSC. Donc, la travailleuse sociale de l'hôpital nous a contactés de façon qu'un travailleur de rue puisse assurer un suivi et un soutien à celui-ci lors de sa sortie en psychiatrie. Heureusement, puisqu'il n'avait ni logement ni argent et que sa médication devait être prise à heure régulière.

Connaissant les ressources à proximité, nous l'avons accompagné au Répit du passant afin d'obtenir un hébergement temporaire. Toutefois, étant donné qu'Alexandre était en probation au Nouveau-Brunswick et qu'il n'avait pas de référence de son agent, il ne pouvait pas bénéficier d'un hébergement. Ainsi, nous l'avons dirigé vers le Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent qui l'on accueille pour un hébergement temporaire en contexte de crise psychosociale. Il a ensuite été abrité par des personnes qu'il connaissait dans la région.

Rapidement, il a entrepris son suivi au SIV avec lequel nous avons établi un partenariat pour l'aider à se rétablir. Ainsi, il a eu accès à une carte d'assurance maladie du Québec, a pu formuler une demande à l'aide sociale et régler quelques autres formalités.

Toutefois, le lieu de vie qu'Alexandre avait trouvé chez des proches s'est conclu sur une mauvaise note et ce dernier s'est retrouvé à nouveau à la rue. Lors de cet événement, son intervenante pivot du SIV était malheureusement en vacances et le dossier était en transition dans les mains de quelqu'un d'autre. Alexandre nous a donc contacté dans le but d'avoir à nouveau notre aide pour trouver de l'hébergement.

Après deux nuits sans avoir pu trouver une ressource en mesure de lui donner le gîte, nous l'avons accompagné dans une démarche de recherche d'un logement. Nous l'avons donc orienté vers un propriétaire de logement modique. Il a réussi à ainsi avoir accès à une

chambre immédiatement, et ce, même s'il ne pouvait payer son loyer qu'au début du prochain mois.

Depuis ce temps, Alexandre demeure dans ce loyer qu'il a aménagé à son goût (télévision, câble, ordinateur, Internet). Le propriétaire nous laisse entendre que celui-ci a un comportement exemplaire. Il est tranquille et paie son loyer conformément aux ententes établies. Il utilise désormais des services communautaires tels que Moisson Rimouski-Neigette, le Répît du passant (pour les repas) et bénéficie toujours du SIV avec le CLSC. Il reçoit sa médication en partie par injection au CLSC, et nous lui rendons visite de façon hebdomadaire pour briser son sentiment d'isolement et de favoriser son rétablissement. Alexandre nous appelle également lors de moments d'anxiété, de solitude ou d'inquiétude.

Dernièrement, il avait manqué une de ses injections à cause d'une rechute de consommation. Nous avons contacté immédiatement le SIV pour les aviser de la situation et de nous assurer qu'il recevrait une injection dans les plus brefs délais. D'ailleurs, nous participerons prochainement à l'élaboration du plan d'intervention en partenariat avec son intervenante pivot du SIV.

Grâce à l'écoute, le soutien et l'encouragement, la présence d'un travailleur de rue dans la vie d'Alexandre a sans aucun doute favorisé son cheminement vers le rétablissement.

## « Les aléas de la vie »

Il y a plusieurs mois, nous avons eu un appel d'une travailleuse de rue du quartier Saint-Michel à Montréal. Elle travaillait principalement en prévention de l'adhésion des jeunes aux gangs de rue et auprès de membres de gangs. Elle nous présente le cas de Diego, un jeune homme qui est dans une impasse et doit quitter Montréal pour sa propre sécurité.

Membre d'un gang de rue, il désire quitter ce milieu, mais comme on ne quitte pas cet univers comme on le veut il préfère s'exiler plutôt que courir le risque d'être blessé grièvement ou de se faire tuer. De plus, il doit une somme considérable d'argent.

Cette travailleuse de rue le connaît très peu, mais c'est un membre de sa famille qui l'a référé à elle. Il était en thérapie et avait éprouvé le souhait de s'installer dans le coin du Bas-du-Fleuve même s'il ne connaissait rien de la vie d'ici. Après des démarches auprès du volet hébergement du Répît du Passant, conjointement avec la travailleuse de rue de Montréal, il est convenu que Diego arriverait par autobus fin juillet et qu'il pourrait y demeurer le temps de voir s'il voulait rester ici et valider ses choix.

Après son court séjour au Répit du Passant, nous l'avons aidé à trouver un logement. Nous l'avons également accompagné dans plusieurs sphères de sa vie. Il avait un grand besoin de parler de ce qu'il avait fait dans son passé et d'exprimer son profond désir de trouver un moyen de se faire pardonner ses actes. De plus, l'adaptation de Diego à Rimouski fut plutôt difficile pour lui. Il est à noter qu'il était d'origine sud-américaine et que, bien qu'il aille immigrer au Québec à l'âge de sept ans, il avait vécu toute sa vie dans la communauté hispanique de Montréal et d'Ottawa.

Il vécut donc un choc d'adaptation évident en plus d'un choc culturel, car pour lui les valeurs des gens de la région différaient beaucoup de celles de sa famille et de ses amis. Il se sentait incompris des gens d'ici. Cependant, il appréciait beaucoup notre présence, puisque nous ne jugions pas ses valeurs et son passé.

*« ...nous avons été des personnes significatives et une influence positive dans sa vie »*

Bien qu'il ait déjà eu des problèmes de consommation d'alcool et de drogues, sa dépendance était très faible. C'était plutôt l'attrait pour les activités criminelles de toute sorte qui était pour lui problématique. Nous discutons régulièrement de la façon de résister aux pressions des gens qui l'entouraient. Il était malgré tout difficile pour lui d'y résister, car c'était la seule façon qu'il avait trouvée dans sa vie de se faire respecter des autres : être un bandit. Pendant ce temps, à sa demande, nous gardons un contact avec sa mère puisque son lieu de résidence devait rester secret afin d'éviter d'impliquer sa famille.

Malheureusement, Diego commença tranquillement à se faire des amis peu recommandables et à consommer plus régulièrement alcool et marijuana. Bien qu'il avait un dégoût profond pour les amphétamines, il commença à en consommer à l'occasion.

Après quelques semaines sans nouvelle de lui, nous avons reçu un appel du Centre de Prévention du suicide et d'intervention de crise du Bas-Saint-Laurent. Diego venait d'y arriver en piteux état et nous étions les seules personnes avec qui il désirait avoir un contact pour le moment. À la suite de son séjour, il se reprit en main et nous entamions des contacts réguliers avec lui. Au bout d'un mois, ceux-ci ont cessé subitement et nous le rencontrions seulement de façon sporadique principalement dans des lieux publics.

Il ne sollicitait plus nos services, mais nous dit de ne pas prendre cela personnel. Il avait trop honte de ce qu'il devenait pour accepter que nous le voyions dans cet état, et ce, malgré le fait qu'il savait pertinemment que nous ne le jugerions pas. Il se sentait très coupable de retomber dans des activités criminelles, en plus de développer maintenant une dépendance à la drogue.

En mars 2013, nous avons eu un appel de son propriétaire et de sa mère. Diego avait quitté son logement depuis une semaine sans avertissement et ne donnait plus de nouvelles à sa

famille, ce qui n'était pas dans ses habitudes. La propriétaire a attendu quelques jours et a signalé sa disparition à la Sûreté du Québec qui a ouvert une enquête sur le champ. Il a été retrouvé, quelques jours plus tard, dans un centre de thérapie en toxicomanie dans une autre ville.

Peu de temps après cet événement, il a contacté un de nos collègues de Montréal. Il voulait obtenir à nouveau les services d'un travailleur de rue pour l'aider à prendre une nouvelle voie, car il croyait beaucoup à l'aide que nous pouvions lui apporter. Il avait eu un contact très positif avec nous et il reconnaissait que nous l'avions beaucoup aidé. Il reconnaissait que c'était uniquement à cause de ses choix de vie qu'il s'était laissé entraîner dans la consommation et la délinquance. Il a alors demandé à ce collègue de nous contacter pour nous dire qu'il présentait ses excuses, que nous avions été des personnes significatives et une influence positive dans sa vie. Il ne voulait surtout pas qu'on le voit dans cet état dans ces derniers moments ici. Un soir, il avait senti sa vie menacée et avait trouvé plus facile de tout laisser derrière lui afin de recommencer, une autre fois, une nouvelle vie.

Bien que cette histoire ne semble pas être une réussite proprement dite, plusieurs raisons nous portent à croire que notre présence dans sa vie lui a permis de prendre un nouvel envol. Bien qu'il voit son séjour ici en partie comme un échec, il se sent plus solide pour changer sa vie de façon durable.

D'après les plus récentes nouvelles que nous avons eu, Diego a repris une vie plus paisible dans une autre ville en cessant toute consommation et activités criminelles.

## « Funérarium »

Michel était un jeune homme dynamique qui venait de fêter ses dix-sept ans. Malheureusement pour lui et ses proches, il est décédé dans la fleur de l'âge. Nous avons donc cru qu'il serait pertinent d'être présent lors de ses funérailles de manière à soutenir sa famille et ses amis.

Au salon funéraire, nous avons pu dialoguer avec les gens qui étaient venus témoigner leur attachement pour Michel. Les discussions qui en ont suivi ont été remplies d'émotions et de réflexions sur la vie.

Pendant les mois qui ont suivi, certaines personnes, qui étaient présentes lors de la cérémonie, nous ont interpellé dans le but de discuter de leurs vécus. Un fort sentiment de confiance s'était créé entre nous, par le simple fait d'être présent lors de ce drame qui touchait une partie de notre communauté.

## « Fuir la peur »

Maryse est une dame vivant avec un diagnostic d'anxiété et de dépression chronique. Elle voit le même psychiatre depuis les vingt dernières années et reçoit une médication pour sa maladie. Apparemment, sa mère en avait également souffert depuis l'âge de quarante ans jusqu'à sa mort.

*« Ce fut un long processus, mais elle réussit à faire diminuer son anxiété tout en augmentant son estime personnelle »*

Maryse croyait fermement que des individus la suivaient et l'intimidaient partout où elle allait. Auparavant, elle avait déjà eu un appartement, mais depuis elle entreposait tous ses effets personnels et vivait dans des chambres à pension. Alors, depuis les sept dernières années, elle se retrouvait constamment sans domicile

fixe, car elle fuyait, à cause de l'angoisse, de la peur et de l'insécurité, tous les lieux où elle demeurait. Cette angoisse faisait qu'elle ne sortait plus beaucoup, qu'elle était très fatiguée tant physiquement que moralement.

Lorsqu'elle est arrivée dans notre MRC, grâce à un organisme, je lui ai trouvé rapidement un endroit où dormir. Par la suite, nous avons cherché ensemble un endroit où la loger qui lui conviendrait. Malheureusement, sa problématique fit en sorte qu'elle changea trois fois de demeure en seulement deux mois.

J'ai donc fait beaucoup de démarches pour lui chercher un endroit pour rester, faire son budget et la supporter dans ses difficultés. J'ai dû également l'aider à communiquer avec certains propriétaires, jusqu'à faire quelques fois de la médiation entre eux.

Je trouvais important qu'elle s'acclimate à sortir de chez elle sans avoir constamment peur de son environnement. Nous avons donc effectué des sorties ensemble afin qu'elle reprenne goût à son indépendance. De plus, Maryse désirait reprendre un logement bien à elle et subvenir à ses besoins comme avant. Nous avons donc exploré ensemble différentes façons de percevoir son monde et d'aborder les événements qui se produisent d'une manière plus réaliste. Ce fut un long processus, mais elle réussit à faire diminuer son anxiété tout en augmentant son estime personnelle. Quelques mois après notre première rencontre, elle me mentionna qu'elle était enfin prête à reprendre un loyer et à vivre seule. Nous avons alors fait des démarches pour lui trouver un appartement convenable.

Depuis maintenant six mois, malgré des hauts et des bas, Maryse vit dans son propre appartement. Elle ressent encore des épisodes d'angoisse et d'insécurité, mais ne parle plus de changer d'endroit comme avant. Elle travaille actuellement à développer un réseau social positif et je l'accompagne, à son rythme, afin de relever ce nouveau défi.

## « Changement de cap »

Philippe est un jeune Montréalais qui est arrivé dans notre région éloignée un peu par hasard. Par personne interposée, nous avons été mis en contact avec lui.

Il nous a alors appris qu'il était itinérant et héroïnomane depuis les dix dernières années. À ce moment, il souhaitait avant tout reprendre sa vie en main et avait besoin d'aide pour le faire.

Sans entrer dans les nombreux événements qui se sont produits depuis lors, cela fait maintenant un an que nous accompagnons Philippe. Il a cessé de consommer de l'héroïne, il s'est trouvé un travail dans la région et il vit confortablement dans un logement où il se sent enfin chez lui.

## « Retrouver l'équilibre »

À la suite d'un court séjour en psychiatrie dû à des idéations suicidaires, Réjeanne nous a été référée par le Centre de prévention du suicide du Bas-Saint-Laurent. Malgré cette crise, son état ne demandait apparemment pas de prise en charge immédiate. L'épisode suicidaire avait été de courte durée et elle semblait fonctionnelle.

Cependant, elle désirait obtenir des services le plus rapidement possible afin d'éviter une dégradation de son état psychologique. Également, elle ressentait l'obligation de reprendre son boulot rapidement.

*« ...sans notre présence au cours des derniers mois, elle aurait eu beaucoup plus de difficulté à retrouver un équilibre et à se sortir de ses intentions suicidaires »*

Elle n'était pas admissible à un revenu d'appoint durant son rétablissement puisqu'elle travaillait « au noir » depuis les douze dernières années. En ce sens, elle ne voulait surtout pas entreprendre de démarche d'aide sociale, ayant peur de se faire « rattraper par le gouvernement ».

Réjeanne a toujours été très lucide concernant sa problématique et était consciente qu'elle devait travailler tant sa santé mentale, son isolement, que sa confiance en elle. Elle souhaitait retrouver un fonctionnement plus harmonieux et désirait obtenir l'aide d'un intervenant pour les aspects plus difficiles de son épisode dépressif.



Bien qu'elle était motivée et qu'elle s'impliquait activement dans son rétablissement, il a été difficile de trouver un endroit en mesure de l'accompagner. Comme elle travaillait à temps plein le jour, elle ne pouvait fréquenter les divers milieux de vie qui étaient offerts dans la MRC. Malgré tout, elle a fréquenté, tant bien que mal, certains organismes de la région qui lui ont offert des conseils et lui ont permis de s'orienter.

Étant donné toutes ces circonstances difficiles, en plus de son état mental fragile, nous avons amorcé un suivi sur une base hebdomadaire avec Réjeanne. Nous l'avons accompagné dans plusieurs aspects de sa vie ainsi que durant les difficultés rencontrées lors des diverses démarches de demandes d'aide. Nous l'avons également référé et amené dans quelques organismes pertinents pour elle. Enfin, après quelques mois d'attente, elle a obtenu les services d'une travailleuse sociale au CLSC.

Depuis la fin de l'été, Réjeanne a retrouvé une stabilité émotionnelle qui lui satisfait. Malgré tout, elle nous a demandé de rester présent dans sa vie, car son lien avec nous est très important pour elle. Elle nous dit régulièrement que sans notre présence au cours des derniers mois, elle aurait eu beaucoup plus de difficulté à retrouver un équilibre et à se sortir de ses intentions suicidaires.

## « Un appel à l'aide »

Depuis deux ans déjà, j'accompagnais un jeune couple dans la vingtaine qui vivait avec certaines difficultés. Christian avait été diagnostiqué schizophrène, en plus d'un trouble de personnalité limite et une forte tendance à la dépendance affective envers sa conjointe Chantale.

*« Il m'a pris dans ses bras et m'a remercié du fond du cœur pour l'avoir aidé ce jour-là »*

Lorsqu'elle se décida finalement de le quitter, Christian perdit pied et se mit à consommer abondamment de l'alcool et de la drogue. De plus, il arrêta du jour au lendemain de prendre sa médication pour ses troubles de santé mentale, il ne mangeait plus, il ne dormait plus.

Après deux mois de ce régime, Christian m'a finalement appelé à l'aide. Je l'ai alors rapidement rejoint et accompagné à l'hôpital afin qu'il rencontre, dans les plus brefs délais, un psychiatre.

Tout au long du processus, je l'ai soutenu et surtout rassuré du mieux possible, car il était dans un piteux état. La décision fut alors prise de l'hospitaliser immédiatement afin de stabiliser sa condition qui était devenue dangereusement critique.

Quelques mois après ces évènements, j'ai croisé Christian dans la rue. Il m'a pris dans ses bras et m'a remercié du fond du cœur pour l'avoir aidé ce jour-là.

Depuis, il prend sa médication régulièrement, ne consomme plus et, bonne nouvelle, il est même retourné aux études.

## « Suivre le rythme »

J'ai rencontré Mario pour la première fois il y a de cela trois ans. Il avait eu mon numéro par l'Association canadienne en santé mentale qu'il fréquentait parfois. À cette époque, il était un grand consommateur de drogue. Il semblait avoir des troubles de santé mentale, mais ne voyait plus son psychiatre depuis des années.

J'ai commencé à le voir sur une base régulière. Il me disait qu'il aimait nos rencontres, même s'il n'était d'aucune façon prêt à travailler sur lui ou bien à régler des problèmes. Cependant, sa consommation de drogue ajoutée à sa santé mentale précaire me semblaient problématiques. Je suivais alors son rythme, me disant que quand il serait prêt à faire un bout de chemin, je serais là pour l'accompagner.

Je l'ai rencontré comme ça durant environ un an, une fois par semaine, dans un café qu'il aimait bien où il ne se sentait pas jugé ou regardé de travers. Malgré cela, durant cette année, la situation de Mario se détériorait. Il n'avait jamais vraiment de lieu où rester, l'hiver et le froid arrivaient. Il dépensait son chèque du mois en quelques jours, pour de grandes quantités de drogue. Le restant du mois, il survivait comme il le pouvait en restant chez des « amis » qui le laissaient dormir chez eux en échange de certains « services » tels que des faveurs sexuelles ou la promesse de se faire rembourser en drogue le mois prochain.

Plus il consommait, plus sa santé mentale se dégradait. Il commençait à avoir de plus en plus de comportements étranges et quelques fois dangereux pour lui-même et pour les autres. Il pouvait ainsi menacer de mort ou insulter des inconnus dans la rue, s'habillait de façon très étrange et réagissait très fortement quand les gens l'observaient ou le pointaient du doigt. De mon côté, j'essayais, de la façon la plus respectueuse possible, de lui faire prendre conscience des conséquences de ses actes et je lui proposais régulièrement de l'accompagner à l'hôpital, mais en vain.

*« Le juge a ... qualifié ma présence et mon travail auprès de Mario d'honorables et il a souligné que ce dernier était extrêmement chanceux que je sois dans sa vie »*

Il se produisit ce qui devait malheureusement arriver, Mario s'est fait arrêter par la police à la suite de plaintes de gens qu'il ne connaissait pas, mais à qui il avait fait des menaces de mort sans raison. Il risquait deux ans de prison fermes.

Après cette arrestation, Mario fut en mesure de faire des prises de conscience importantes. Tout d'abord, qu'il avait de sérieux problèmes de santé mentale et devait à tout prix revoir son psychiatre et prendre de la médication de façon régulière, et surtout, d'arrêter toute consommation de drogue. Celui-ci était prêt à faire tout ce qui était possible pour s'en sortir. Il souhaitait maintenant se comporter de façon adéquate en société et surtout ne pas aller en prison, car il avait une peur absolue du milieu carcéral.

À la suite de quelques rencontres avec son avocate, nous en sommes venus à la conclusion qu'il serait tout à fait opportun que je témoigne en cour afin d'expliquer le travail que j'avais fait avec celui-ci durant cette année-là. Ce que je fis.

Avant mon témoignage, ça augurait assez mal pour Mario, nous étions en fin de journée et le juge ne semblait pas du tout l'affectionner, il l'avait même expulsé de la salle de cour peu de temps avant, parce qu'il le trouvait dérangeant.

Par contre, quand arriva pour moi le moment de témoigner, tout sembla changer. J'ai expliqué ce qu'était le travail de rue et de quelle façon j'avais accompagné Mario toute cette période. À la requête du juge, j'ai donné mon opinion concernant le fait que je ne croyais pas du tout approprié d'envoyer celui-ci en prison. J'expliquais également que, d'après moi, le stress du milieu carcéral risquait d'exacerber sa condition, sa santé mentale fragile et d'augmenter, par le fait même, les risques de comportements sexuels à risque, d'intimidation et de violence. Je considérais que sa place était chez ses parents (ceux-ci étaient présents et d'accord), médicamenté et avec la possibilité de voir son psychiatre de façon régulière. Le juge a d'abord qualifié ma présence et mon travail auprès de Mario d'honorables et il a souligné que ce dernier était extrêmement chanceux que je sois dans sa vie, et ce, avant de rendre son verdict.

Finalement, Mario a eu une peine d'un an en sursis chez ses parents, avec l'obligation de me voir et d'être suivi par son psychiatre de façon régulière durant toute cette année. À la suite de ce verdict, Mario et ses parents pleuraient de joie.

Maintenant, il ne consomme plus de drogue, rencontre son psychiatre et prend ses médicaments de façon régulière, vit chez ces parents et a fait du grand ménage dans son entourage et ses « amis ».

Je continue à le croiser régulièrement et je peux témoigner que cet évènement a complètement changé sa vie, pour le mieux.